



Rapport d'activités 2022 de la CLE et de la cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées

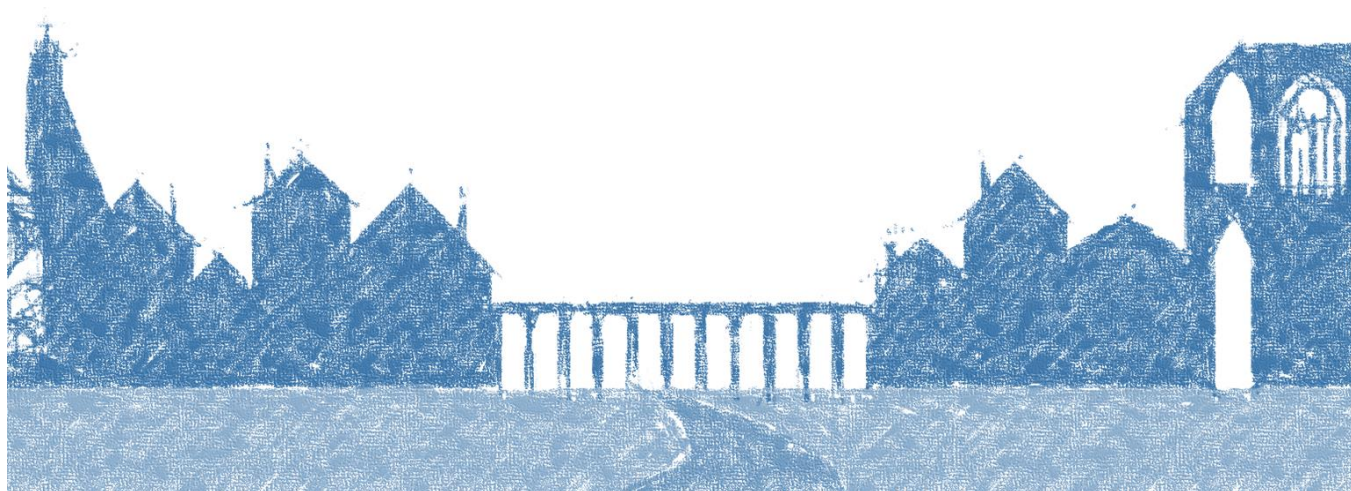


Table des matières

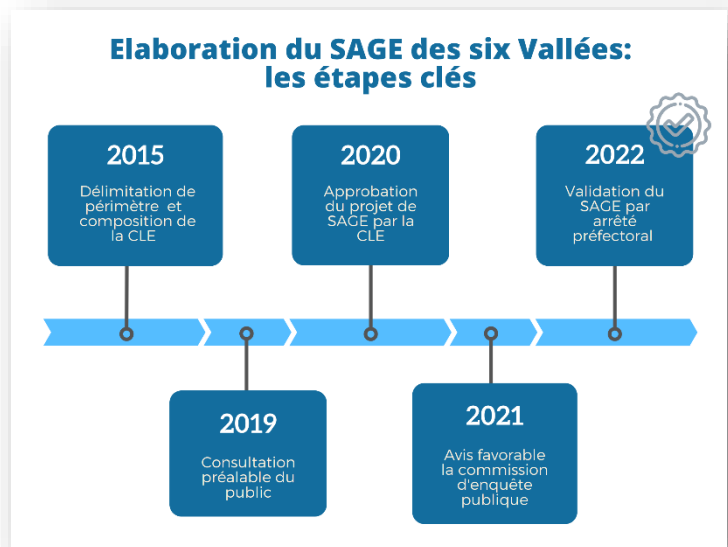
1.	Contexte, historique et fonctionnement du SAGE	2
2.	Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs.....	2
3.	Actions menées en 2022.....	3
3.1	ANIMATION DE LA CLE ET SES INSTANCES.....	3
3.2	ACTIONS D'APPUI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DES ACTIVITES DE LA CLE.....	3
3.3	ACTIONS VISANT LA FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU SAGE.....	4
3.4	ACTIONS DE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	6
3.5	ACTIONS GEMA EN LIEN AVEC LA PRISE DE COMPETENCE RIVIERE PAR LE SMBVAS	7
3.6	ACTIONS EN LIEN AVEC LA DESIMEPERMEABILISATION.....	8
3.7	PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU ET CLIMAT	8
4	ACTIONS REPORTEES A 2023	9
6	ANNEXE : SYNTHESE DE L'AVANCEMENT DES ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE ET PROSPECTIVE 2023	9

1. Contexte, historique et fonctionnement du SAGE

Après plus de 12 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondation et conscients qu'une gestion concertée est nécessaire dans le domaine de l'eau, les **Syndicats Mixtes des Bassins Versants de l'Austreberthe-Saffimbec** et de **Caux-Seine** ont délibéré à l'unanimité en 2013 pour lancer une démarche d'élaboration commune de SAGE.

Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin a été saisi pour valider la démarche d'émergence du SAGE le 21 mars 2013.

L'arrêté de délimitation de périmètre a été publié le 23 février 2015 puis celui concernant la composition de la CLE, le 29 octobre 2015. Le projet de SAGE a été validé par la CLE le 8 janvier 2020. La consultation des assemblées a démarré fin janvier de la même année. L'avis de l'autorité environnementale a été prononcé le 18 décembre 2020. L'enquête publique a eu lieu en suite entre juin et juillet 2021. La CLE a validé les modifications au projet de SAGE le 10 octobre. Le dossier a été adressé aux services de la Préfecture pour arrêter la validation du document définitif le 24 octobre 2021. Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 mars 2022.



La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des 6 Vallées compte 47 membres. Le premier arrêté de composition de la CLE est arrivé à échéance le 29/10/2021. Un nouvel arrêté de CLE a vu le jour le 7/12/2022. Cette nouvelle CLE aura pour mission de superviser la mise en œuvre du SAGE.

2. Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs

La cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées est composée de l'animatrice SAGE, poste financé par l'AESN (entre 2015 et 2022) et la Région Normandie (en 2021 et 2022). Sous la direction de l'ingénieur coordonnateur du SMBVAS et du Président de la Commission Locale de l'Eau, elle est chargée de mettre en place des démarches nécessaires à la mise en route du SAGE et notamment :

- D'assurer l'appui administratif et technique des activités de la commission locale de l'eau (CLE),
- D'organiser et animer les réunions de la Commission Locale de l'Eau et ses instances,
- De rédiger les différents documents du SAGE :
- Assurer la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du SAGE soit en interne ou soit en externe,
- De mettre en place les actions de concertation, communication et de sensibilisation.
- Favoriser l'application du SAGE par les services instructeurs et les collectivités du territoire.
- Contribuer ou réaliser les actions prévues au SAGE par les structures porteuses
- Piloter le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)

3. Actions menées en 2022

L'année 2022 a été marquée par :

- L'approbation du SAGE par le Préfet le 07/03 et le démarrage de la mise en œuvre.
- Le renouvellement de l'arrêté de composition de la CLE
- L'élaboration du guide de lecture et l'édition papier des documents du SAGE
- L'élaboration et l'approbation du plan de communication
- L'organisation des ateliers de présentation
- La prise de compétences rivière par le SMBVAS
- Le départ de plusieurs agents du SMBVAS dont la directrice

3.1 ANIMATION DE LA CLE ET SES INSTANCES

L'arrête de renouvellement de la CLE était en cours en 2022. De ce fait la CLE ne s'est pas réunie. Cependant les anciens membres du bureau de la CLE ont continué leur activité et sont réunis à trois reprises en 2022 afin d'assurer la mise en œuvre du SAGE. L'animatrice a été chargée d'organiser et d'animer les réunions, préparer les documents nécessaires et rédiger les comptes-rendus. Ce tableau synthétise leurs rencontres :

Réunion	Date	Objet	Participants
Bureau CLE	24/02/2022	Rapport d'activité 2021, programme 2022, renouvellement CLE	9
Bureau CLE	21/09/2021	Actions de communication à prévoir suite à l'approbation du SAGE par le Préfet	8
Bureau CLE	26/09/2022	Validation de la plaquette du SAGE et plan de communication	8

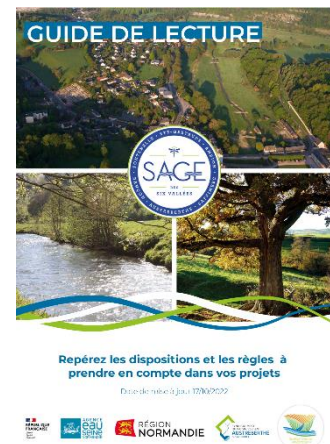
3.2 ACTIONS D'APPUI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DES ACTIVITES DE LA CLE

- **RENOUVELLEMENT DE L'ARRETE DE COMPOSITION DE LA CLE.** Les services de la DDTM ont été en chargés de la consultation pour le renouvellement de la CLE et la rédaction de l'arrêté. L'animatrice du SAGE a eu un rôle d'appui dans cette procédure. Un nouvel arrêté de composition de la CLE a signé par le Préfet le 7/12/2022. La CLE compte désormais quatre nouveaux membres. CIVAM et Terre de liens viennent enrichir les représentants des professionnels agricoles. La commune de Grémonville a intégré aussi la CLE. Le club nautique de Caudebec en Caux rejoint la CLE et remplace la Fédération Départementale de Canoé Kayak. La Fédération départementale de Chasse et le Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau n'ont pas souhaité continuer à siéger dans l'assemblée.
- **REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLE.** Comme tous les ans l'animatrice s'est chargée de rédiger le rapport d'activités de la CLE, le soumettre à la validation des membres du bureau. Ce rapport sert aussi pour informer de l'avancement des actions réalisées auprès des financeurs.
- **OBTENTION DE FINANCEMENTS.** L'animation du SAGE ainsi que les actions de mise en œuvre comptent avec le soutien financier et technique de l'AESN. La Région Normandie a aussi participé au financement de l'animation en 2021 et 2022. L'animatrice du SAGE se charge des démarches nécessaires d'obtention des subventions (rédaction de demandes d'aide, des rapports d'activité, suivi des indicateurs, échanges et réunions de suivi...).

- **REDACTION D'AVIS SUR DES DOSSIERS LOI SUR L'EAU.** Quatre avis sur des dossier loi sur l'eau ont été rédigés par l'animatrice du SAGE. La rédaction de ces avis nécessite, en fonction des enjeux du projet, une visite de terrain, une rencontre avec les porteurs de projet, l'analyse des documents techniques et la rédaction de l'avis qui est ensuite présenté au président de la CLE pour validation.
- **REDACTION D'AVIS D'URBANISME.** L'animatrice a rédigé 19 avis d'urbanisme entre janvier et octobre 2022 date à laquelle cette mission a été confié l'animatrice culture du risque. Les avis d'urbanisme concernent la conformité des systèmes de gestion des eaux pluviales des nouveaux projets urbains avec la règle 7 du SAGE. Une information sur le risque inondation est aussi fourni au service instructeur.
- **PARTICIPATION AU COMITE SECHERESSE ET REDACTION DE L'AVIS SUR LE NOUVEL ARRETE.** L'animatrice a participé à deux réunions du comité sécheresse en 2022 et s'est chargé de la rédaction de l'avis sur le nouvel arrêté sécheresse.

3.3 ACTIONS VISANT LA FACILITATION DE LA MISE EN OEUVRE DU SAGE

- **EDITION DES DOCUMENTS PAPIER DU SAGE.** Suite à l'approbation du SAGE par le Préfet, les documents ont pu être édités. Cela a nécessité une prestation de mise en page et une reprographie. L'animatrice s'est chargée de la recherche du prestataire, la demande de subvention et le suivi de la prestation. Elle a aussi organisé la distribution des exemplaires qui se fera lors de prochaine réunion de la CLE et lors des comités syndicaux des structures porteuses.
- **ELABORATION DU GUIDE DE LECTURE.** L'élaboration du guide de lecture qui accompagne le PAGD et le règlement a été réalisée par l'animatrice en régie. Il s'agit d'un document synthétique et de lecture rapide qui a pour objectif de faciliter la prise en main des documents du SAGE. Un tableau à double entrée permet de trouver les dispositions et les règles par thématique et par acteur. La création de cet outil a nécessité un temps important de rédaction et de mise en page. Il a ensuite adressé pour avis à un panel d'acteurs du territoire pour avis. Lors d'une réunion de restitution, des améliorations ont été proposées. Cette démarche a nécessité l'organisation de deux réunions. La version finale a été validé par le bureau de la CLE.
- **ELABORATION ET APPROBATION DU PLAN DE COMMUNICATION.** Conformément à la disposition 5 du PAGD indiquant « *La structure porteuse du SAGE établit, dans l'année suivant la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE, un plan de communication pluriannuel spécifique et adapté à chaque sur les divers enjeux du SAGE...* » un plan de communication a été élaboré en régie. L'animatrice du SAGE s'est chargée de la rédaction du plan de communication en collaboration avec l'animatrice culture du risque du SMBVAS. Ce plan a été adopté par les structures porteuses du SAGE par délibération. Il a aussi été soumis à l'avis du bureau de la CLE. Enfin, une demande de subvention pour sa mise en œuvre a été déposée auprès de l'AESN.
- **ORGANISATION DES ATELIERS DE PRESENTATION DU SAGE.** Afin de favoriser l'appropriation des documents par les différents acteurs de l'eau du territoire, 4 ateliers de présentation ont été organisés. L'animatrice s'est occupé d'organiser et animer ces ateliers. Une présentation adaptée au public visé a été réalisée. Ces ateliers, initialement prévus fin 2022 ont été, en partie, décalés sur le début d'année 2023. Le tableau synthétise les rencontres :



Date	Cible de l'atelier	Participants
01/12/2022	Services instructeurs de l'état (DDTM, bureau de la police de l'eau, DREAL, CG76, OFB, AESN)	14
23/01/2023	Acteurs du petit cycle de l'eau et de la protection de la ressource (Animateurs BAC, Collectivités compétentes, AESN, CG76...)	16
26/01/2023	Service de planification urbaine (DDTM, AU, SCOT, PLUi, collectivités...)	16
Février 2022	Services instructeurs des collectivités, DDTM	

- **ORGANISATION D'UNE CONFERENCE A DESTINATION DES ELUS DU TERRITOIRE ET DES MEMBRES DE LA CLE.** Le plan de communication prévoit l'organisation annuelle une demi-journée thématique à destination des élu(e)s du territoire et membres de la CLE à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. L'objectif est de maintenir une dynamique de territoire dans la continuité de la classe d'eau. En 2023, l'évènement aura pour objectif de présenter le SAGE approuvé. Cette présentation se fera à la suite de l'intervention d'un conférencier sur l'histoire de la politique de l'eau en France, avec un zoom sur l'outil « SAGE ». L'animatrice du SAGE s'est chargée de l'organisation e l'évènement (recherche d'intervenant, logistique...)
- **MISE EN LGNE DU DOSSIER DU SAGE SUR GESTEAU.** L'ensemble des pièces du SAGE (PAGD, Reglement, guide te tables sig sont desprmais disponibles sur le site GESTEAU. <https://www.gesteau.fr/document/sage-des-6-vallees-pagd-et-reglement>

3.4 ACTIONS DE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été menées en 2022. L'animatrice du SAGE a participé à l'organisation et à l'animation des évènements suivants ;

Libellé	Descriptif	Participants
Fête de la nature	Evènement grand public avec des animations autour des milieux aquatiques, le risque inondation et la biodiversité.	350
Sorties à destination des élus du territoire sur la thématique su rétablissement de la continuité écologique	Sortie proposée aux élus du comité syndical du SMBVAS suite à la prise de compétence GEMA. Visite de projets menés sur le territoire du SMBVCS et des sites à aménager sur l'Austreberthe. Sortie réalisée aussi avec les élus de Barentin et de Duclair afin de faire émerger des projets RCE sur leurs communes.	25
Journée à destination des élues du SMBVAC	A l'occasion de la journée de la femme une le SMBVAS a organisé une journée de sensibilisation à destination des élues du comité syndical. Au programme l'historique des syndicats de bassin versant, les enjeux du territoire, le SAGE, le PAPI, TRI, visite de terrain ouverte aux autres membres du CS l'après-midi...	22
Accueil d'une délégation du CEPRI et QUEBEC	La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook, au Québec, et le CEPRI, se sont engagés dans un partenariat destiné à favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion du risque inondation entre ce territoire et des territoires français. Dans le cadre de ce projet, une délégation de représentants de la MRC de Coaticook (élus et personnels) et su CEPRI a été accueilli sur le territoire du SMBVAS pour échanger au sujet de la prévention du risque d'inondation et la restauration des milieux aquatiques.	15



Fête de la nature



Sortie rivière à destination de élus



Journée des EluEs.

3.5 ACTIONS GEMA EN LIEN AVEC LA PRISE DE COMPETENCE RIVIERE PAR LE SMBVAS

- **STAGE PERCEPTION DE LA RIVIERE AUSTREBERTHE PAR LES PROPRIETAIRES DES OUVRAGES RCE : USAGES ET ATTENTES. INTEGRATION DES RESULTATS DANS LA STRATEGIE DE REHABILITATION DU COURS D'EAU.**

Ce stage avait pour objectif d'éclairer le SMBVAS sur la vision que les propriétaires et riverains portent sur la rivière et ses usages ainsi que leurs attentes vis-à-vis de son devenir. Le stagiaire a effectué les missions suivantes :

- Recenser les propriétaires des seuils faisant obstacle à la continuité écologique et sédimentaire. Caractériser les propriétaires et créer une base de données.
- Réalisation d'enquêtes exploratoires auprès d'un panel de propriétaires et usagers sur leur représentation de la rivière et leurs attentes en termes de réhabilitation
- Proposer des orientations sur les actions à mettre en place pour intégrer ces attentes dans les projets de réhabilitation.

L'animatrice SAGE aussi travaillé en appui de l'animateur rivière afin de mettre en place les actions suivantes :

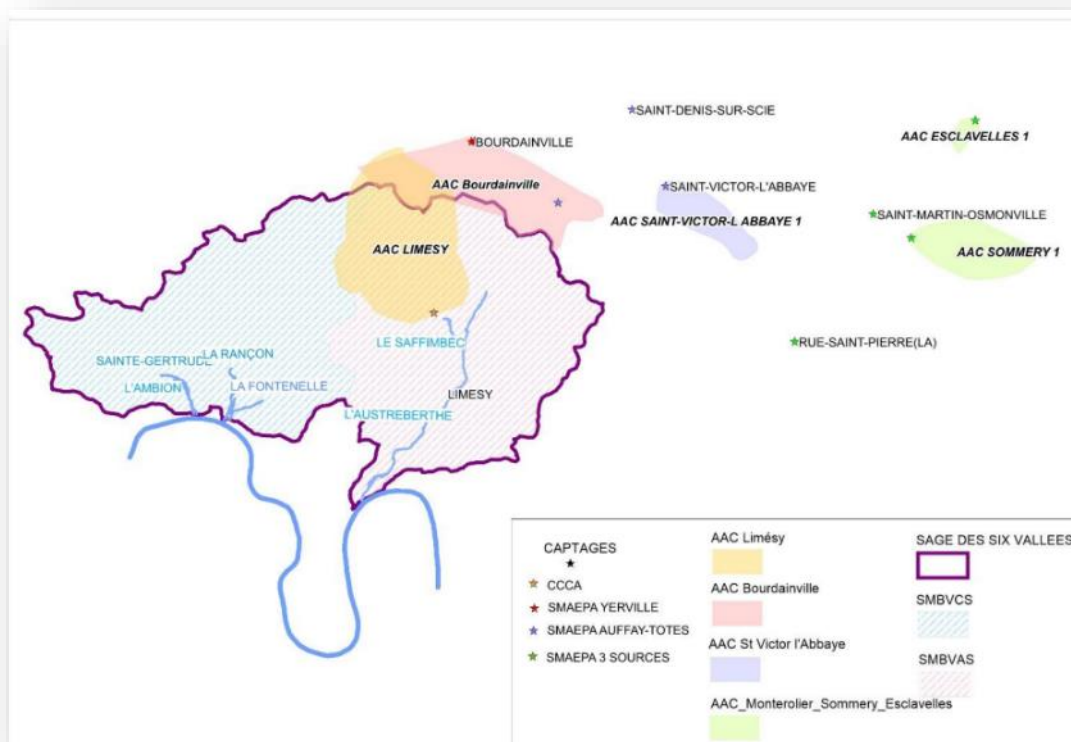
- MISE A JOUR DE LA GESTION DES ZONES D'EXPANSION DE CRUES
- DEMARRAGE DE LA DEMARCHE POUR METTRE ENPLACE UN PLAN DE GESTION MULTI-SITES DES ZEC
- ELABORATION D'UNE PROGRAMME D'ACTION EN REGIE CONFORME AU PPRE
- RENCONTRES AVEC LES COMMUNES RIVERAINES

3.6 ACTIONS EN LIEN AVEC LA DESIMPERMEABILISATION

Dans le cadre du PAPI Rouen Louviers Austreberthe le SMBVAS porte l'action « 4.2 ETUDE DES POSSIBILITES DE DES IMPERMEABILISATION DES ESPACES URBAINS» sur la commune de Barentin. Il s'agit d'une étude expérimentale qui a vocation à être reproductible sur le territoire du PAPI. Il est envisagé de réaliser cette étude dans le cadre d'une convention de recherche et développement avec le CEREMA. L'animatrice du SAGE s'est chargée d'organiser les rencontres avec le CEREMA et la commune et d'animer un premier comité de pilotage. Une demande de subvention auprès du fond vert est prévu en 2023.

3.7 PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU ET CLIMAT

L'animatrice du SAGE a été chargée de rédiger le Contrat territorial eau et Climat du SAGE des six vallées en 2021. Les cosignataires et le territoire concerné sont précisés dans les cartes ci-après.



L'animatrice du SAGE s'est chargée de recueillir l'avancement des différents maitres d'ouvrage à mi année et en fin d'année. Le tableau de suivi des actions a été mis à jour. Elle a ensuite organisé et animé le COPIL annuel du CTEC. Un compte rendu a également été produit et transmis aux participants.

4 ACTIONS REPORTEES A 2023

Certaines actions initialement prévues en 2022 ont dû être reportée en 2023. En effet, La prise de compétence GEMA par le SMBVAS et des départs dans l'équipe d'animation (directrice, animatrice agricole, animatrice SAGE dont le départ est prévu en février 2023) ont un impact sur la réalisation de certaines actions. Les actions suivantes ont dû être reportées:

- **ACCOMPAGNEMENT DE LA PRISE EN COMPTE DU SAGE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME.** Conformément au code de l'urbanisme, le SAGE est opposable dans un rapport de compatibilité aux documents d'urbanisme. Afin d'accompagner les collectivités du territoire dans cette transition, une action sera mise en place afin de :
 - Animer un groupe de travail « Urbanisme »
 - Evaluer la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE, identifier les forces et les faiblesses de chaque document et proposera un porter à connaissance comme outil d'aide à la mise en compatibilité.
 - Cartographier les zones à urbaniser et les zones de renouvellement urbain situées en bordure de cours d'eau. Identifier, dans ces zones, les secteurs dont l'aménagement ou la réhabilitation peut représenter une opportunité pour la restauration des cours d'eau.
- **ETUDE "EVALUATION DE L'IMPACT DES LIMONS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES DU TERRITOIRE."** Etude portée par la FFDPMMA en collaboration avec le SMBVCS et le SMBCS. Cette étude est prévue au CTEC. Le cahier de charges de la première étape de l'étude (phase bibliographie) est en cours par la FFDPMMA.
- **ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE POUR LOCALISER LES ZONES HUMIDES POTENTIELLES DE PLATEAU.** La DREAL n'assume plus cette mission de recensement. Action à repenser.
- **CREATION ET ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL AGRICOLE DU SAGE .** A animer par les animateurs agricoles du SMBVAS et du SMBVCS.

6 ANNEXE : SYNTHESE DE L'AVANCEMENT DES ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE ET PROSPECTIVE 2023

Tableau 1 : Actions de mise en œuvre du SAGE réalisées en 2022, objectifs et avancement.

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
Gouvernance, communication et animation de la CLE	D.1	Mettre en place une structure porteuse unique à l'échelle du périmètre du SAGE	Favoriser le dialogue entre élus, le portage commun de projets et le travail transversal entre animateurs.			Rencontres des présidents lors de réunion du bureau de la CLE. Mutualisation des moyens humains et techniques. Démarches de fusion prévues au prochain mandat.
	D.2	Renforcer les liens entre maitrisés d'ouvrages intervenant sur le petit, le grand cycle de l'eau et l'aménagement du territoire	Etablir un guide d'application du SAGE destiné aux collectivités et aux services instructeurs. Elaborer en porter à connaissance pour les documents d'urbanisme. Organiser des réunions de présentation.			Guide réalisé. Réunions réalisées ou à venir en 2023. Porter à connaissance prévu en 2023.
			Participer aux réflexions concernant les projets d'aménagement ou à la réalisation ou révision de leurs documents d'urbanisme.			Participation à des réflexion sur l'aménagement du PARC Badin à Barentin et dans un projet de renaturation du centre-ville. Rencontres avec Barentin, Duclair et Pavilly sur des projets en bordure de cours d'eau. Avis sur 19 permis de construire.
	D.3 :	Afficher la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE comme interlocuteur privilégié pour les nouveaux projets susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatique	Rédiger les avis de la CLE et participer à des réunions de concertation.			Participation au comité sécheresse. Rédaction 4 avis DLE et avis arrêté sécheresse
D.4	Assurer une représentation du SAGE au sein des commissions départementales	Participation aux commissions départementales dès lors que les sujets abordés sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatiques.			RAS	

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
Qualité de l'eau						
	D.5	Communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques	Elaborer un plan de communication.	Mettre en œuvre le plan de communication		Plan de communication élaboré en validé.
			Organiser et animer des actions de communication en sensibilisation pour les membres de la CLE/ élus du territoire/scolaires/ grand public			Ateliers de présentation du SAGE. Fête de la nature. Sortie élus RCE
	D.6	Centraliser des données et renseigner et diffuser le tableau de bord	Mise à jour annuelle du tableau de bord permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE.			Réalisée
		Animation de la CLE et ses instances. Rapport d'activité.	Organiser et animer à minima une réunion de bureau et une réunion de la CLE. Rédiger les comptes-rendus et délibérations. Etablir un rapport d'activité annuel.			3 réunions de bureau
		Secrétariat CLE (convocations, mises à jour des BBDD, relances...)	Assurer les missions de secrétariat en continu.			Fait
		Missions d'animation de la CLE Renouvellement CLE	Assurer en collaboration avec les services de l'Etat le renouvellement de la CLE. Animer cette démarche auprès des collectivités du territoire.			Fait
	D.7	Veille sur la qualité des cours d'eau vis-à-vis des polluants émergents.			Animation du groupe de travail : Faire premier bilan et	Sans objet en 2022

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
		Animation du groupe de travail établissant la liste de substances complémentaires à suivre dans les cours d'eau et les captages.		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	échanger sur les substances complémentaires à suivre	
	D8	Améliorer la connaissance sur la qualité chimique de la Sainte Gertrude et les impacts sur la reproduction des poissons	Montage avec la FFDPMA de l'étude "Evaluation de l'impact des limons sur les milieux aquatiques du territoire."	Suivi de l'étude	Suivi de l'étude	Cahier de charges en cours par la FFDPMA
	D.9	Coordination des politiques de valorisation des pratiques agricoles o des productions vertueuses de la ressource.	Suivi des PAT en cours	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses.
		Animation du groupe de travail agricole visant à définir les pratiques/productions agricoles jugées vertueuses de la ressource.	Faire émerger le groupe de travail agricole	Suivi des réflexions du groupe de travail agricole		Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses. Décale à 2023. Arrivé d'un nouvel animateur agricole en 2023. Poste vacant depuis aout 2022.
	D.17	Cartographie des zones présentant un enjeu sanitaire en concertation et validation par la CLE			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
	D.18	Identification et localisation des exutoires des réseaux d'eaux pluviales les plus impactant	Continuer le recensement démarré en 2019 et élaborer une stratégie d'action.		Communiquer les résultats aux collectivités concernées	Pas d'avancement
Milieux aquatiques	D.20	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Assurer la mise en œuvre d'actions de restauration de la qualité hydromorphologique de cours du SMBVAS et du plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique et pour l'atteinte d'un taux d'étagement inférieur à 40 % sur le cours d'eau de l'Austreberthe à horizon 2030.			Lancement de la première étude globale sur 5 seuils RCE dont le Paulu à Sait Paër/
			Stage sur la perception des ouvrages RCE par les propriétaires et riverains.			Réalisé
	D.22	Réalisation de la cartographie des zones potentiellement constructibles situées en bordure de cours d'eau et identification des secteurs à enjeu	Cartographie réalisée sur le SMBVAS. Cartographie à faire sur le SMBVCS.			Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra décalée.
		Echange avec les porteurs de projets pour intégrer les objectifs de valorisation des milieux aquatiques	Se mettre en relation avec les porteurs de projet et participer aux réunions de concertations			Réalisé avec les communes de Duclair, Barentin et Pavilly.
	D.23	Centralisation des données et cartographie des foyers d'EEE			Mise en place d'une BDD	Sans objet en 2022
participation ou animation d'un groupe de travail EEE				Faire émerger un groupe de travail	Sans objet en 2022	

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
	D.24	Elaboration d'une méthodologie pour localiser les zones humides potentielles de plateau	Méthodologie mise en place par le DREAL. Echanger avec la DREAL sur l'avancement du recensement			La DREAL n'assure plus cette mission de recensement. Action à repenser. A décaler en 2023.
		Mise à jour de la cartographie des zones humides connues du territoire		Réaliser une mise à jour et transmettre les résultats à la DREAL		Sans objet en 2022
	D.26	établir une stratégie de valorisation des zones humides : cartographie de zones humides prioritaires	Continuer la stratégie de valorisations de zones humides démarrée en 2021. Elaborer des notices de gestion. Aménager une zone humide.			Renouvellement des convention agricoles. Démarrage de la démarche de réalisation d'un plan de gestion multisites avec le CEN.
Ruissellement	D.27	mettre en place un observatoire des sols à l'échelle communale			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022
	D.32	Mise à disposition des collectivités des éléments de connaissance sur les éléments du paysage existants	Elaborer un porter à connaissance	Mise à jour du porter à connaissance		Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra décalée.
			Transmettre le PAC dès que nécessaire			
	D.33	Animation auprès des acteurs de la gestion forestière			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022
D.34	réalisation de cahier des charges type pour l'élaboration des schémas directeurs gestion EP	Cahier de chargés élaboré en 2021			Suivi SGEP Fresquiennes	

Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022
			2022	2023	2024	
	D.35	Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines lors des projets de renouvellement ou de requalifications urbaines	Lancer et suivre les études Etudes de potentiel de des imperméabilisation Duclair et Barentin.			Un groupe de travail s'est réuni. Démarrage des démarches pour réaliser une étude du potentiel de des imperméabilisation sur Barentin dans le cadre d'une convention de recherche et développement avec le CEREMA. Demande de financement en cours auprès du Fond vert et l'AESN.
Quantité d'eau	D.37	bilan de l'instrumentation existante et identification de nouveaux points à instrumenter			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022
		Identifier une maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une station hydrométrique sur la Fontenelle			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022
	D.38	suivi et présentation à la CLE de l'état quantitatif de la ressource en eau sur le territoire		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	Animation du groupe de travail : "qualité et quantité d'eau Faire premier bilan	Sans objet en 2022